



## Séparation, colocation, faux cheque...

Par **metronome**, le **18/12/2012** à **11:23**

Bonjour,

Voici mon histoire un peu complexe mais je vais essayer d'être clair :

Mon amie et moi même sommes en colocation (bail aux 2 noms depuis décembre 2010 mais je paye le loyer ainsi que toutes les factures et charges de la vie quotidienne seul). Nous nous sommes séparé il y a 2 semaines après +4ans de couple : elle est partie chez une amie début décembre et pas moyen de la joindre. Un soir (05/12) elle me donne RDV à la sortie de son travail pour me dire qu'elle viendra récupérer ses affaires un jour. Je lui dit alors que je voudrais être là pour qu'on sépare nos affaires mais pas de réponse claire de sa part. J'essaie de l'appeler le 09/12 pour en savoir plus, je tombe sur un gars qui me prend de haut et me dit qu'ils feront ce qu'ils veulent. Du coup je lui envoie un mail pour lui refaire ma demande (quand veux-tu venir, etc) le 09/12 au soir et je pose un verrou pour être certain qu'elle m'appelle et qu'elle ne passe pas piquer mes affaires car je sens beaucoup d'animosité de sa part et des gens autour d'elle. Le 10/12 alors que je suis au travail j'ai un pressentiment énorme et je rentre chez moi entre midi et 14h. Là je trouve 10 personnes (une bande de gamins...) chez moi en train de déménager, donc je garde mon calme et leur explique que c'était pas nécessaire de faire ça comme ça dans mon dos. Comment sont-ils entrés : ils ont appelé un serrurier et mon amie me demande de la rembourser. J'évince la question... je récupère la facture qui traîne sur un meuble et les aide à déménager ses affaires. Je rédige le congé du bail pour nous 2, nous le signons et je l'envoie. Ils me laissent l'appartement dans un état lamentable, des papiers cartons, scotchs, traces, sans électroménager et avec ma bouffe surgelée à jeter.. Je me rends compte plus tard qu'il me manque des affaires (évidemment puisqu'ils ne savaient pas ce qui est à qui et c'est pour cela que j'ai mis un verrou.. ou alors c'est volé exprès ?). Le fait est qu'elle a toujours la clef et je ne connais pas ses intentions, mon verrou est foutu et inutile. De plus j'ai découvert hier qu'elle a utilisé mon chéquier personnel pour payer le serrurier. Je lui ai donc écrit un mail

pour lui proposer de résoudre cela à l'amiable (me donner sa clef comme elle habite ailleurs et me rembourser) car son acte est très grave (le faux chèque) Au début elle semble d'accord et doit me rappeler pour fixer une heure. Elle me rappelle et me sort des prétextes bidons pour finalement ne pas le faire et je me fais insulter par une amie à elle et menacer.. Ce matin je vais donc à ma banque, le chèque est déjà encaissé et je n'ai pas l'assurance adéquate pour être remboursé. Je demande donc une copie du chèque (8j de délais).

Ma question est donc la suivante :

Je pense déposer une plainte pour le chèque. Néanmoins je pense être en tort à propos du verrou, cela dit elle n'a pas essayé de m'appeler ou de faire constater par la police mais a préféré régler cela directement.

Ma plainte peut-elle tenir la route ? Est ce que je risque d'être mis en cause ?